



## DOSSIER DE PRESSE

# BILAN DE L'ACTION DE L'ETAT EN MER 2010

L'Etat exerce ses compétences en mer dans un cadre particulier, celui de l'action de l'Etat en mer (AEM). Le Haut Commissaire en tant que délégué du gouvernement est le responsable pour l'action de l'Etat en mer dans la zone maritime Polynésie française. Cette zone inclut la ZEE Polynésie française (+ de 5 millions de km<sup>2</sup>) et la ZEE de l'atoll de Clipperton (430 000 km<sup>2</sup>). Le Haut Commissaire comme délégué du gouvernement est assisté dans cette tâche par le Commandant de zone maritime, chargé de coordonner en mer l'action et la mise en œuvre des moyens des services de l'Etat : gendarmerie, douanes, affaires maritimes, marine nationale, gendarmerie maritime.

Compte tenu du partage de compétences maritimes entre l'Etat et le Pays en Polynésie française, les services de l'Etat agissent dans le cadre de l'AEM en partenariat avec les services du territoire concerné : service de la pêche, DPAM et PAP.

## I. Quelles sont les priorités de l'AEM en Polynésie française ?

Elles se déclinent selon 4 axes :

### 1. Renforcement du partenariat Etat - Pays

- Un partenariat institutionnalisé par la convention Etat/pays du 17 septembre 2010 portant création du Conseil Polynésien de la Mer et du Littoral ;
- Une coopération et des échanges d'informations réguliers entre services de l'Etat et du Pays (pêche, contrôle des clubs de plongée..) ;
- Des résultats constatés lors de la réunion du CPML du 07/12/2010 : La déclinaison locale du Grenelle de la Mer au travers du comité Ruahatu, les actions au quotidien du comité Action en Mer (FEPSM, plans d'urgence maritime, hydrographie...) ;
- Les efforts devront être poursuivis : adaptation de la réglementation pêche et sécurité des loisirs nautiques, etc.

### 2. La sauvegarde des personnes et des biens

- Priorité maintenue à l'entraînement (exercice SECMAR) et à l'information / sensibilisation du grand public ;
- L'intégration prochaine de nouveaux moyens (Dauphin N3) ;
- Le plan ORSEC Maritime bientôt en Polynésie ;

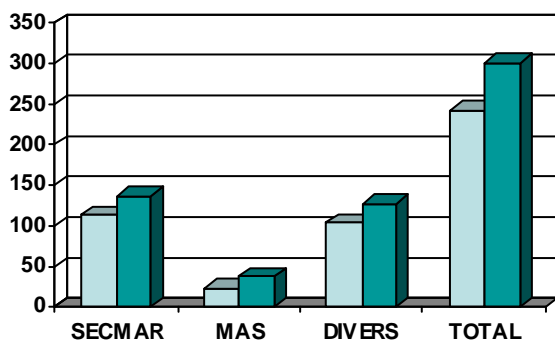
### 3. Assurer la protection des ressources marines

- Le rapport de police des pêches 2010 : des résultats concrets ;
- Des directives de police des pêches pour 2011 ;
- La concertation renforcée avec le service de la Pêche ;
- Un effort orienté Protection de la ZEE à l'intérieur et en bordure face à une pression croissante des flottilles étrangères.

### 4. Affirmer la place de la France et de la PF dans le contexte régional

- L'Etat présent au côté du Pays au sein des organisations régionales des pêches (WCPFC notamment) ;
- La participation aux opérations internationales de contrôle des pêches (Talutai, Kuru Kuru) ;
- Les discussions au sein de la QUAD, les contacts fructueux avec la FFA.

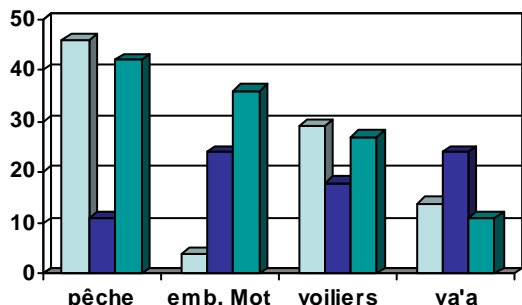
## II. Bilan Sauvetage en mer 2010 – MRCC Papeete



### Bilan des opérations : 301 (+24%)

- 137 opérations de sauvetage (SECMAR) - 2009 : 114, +20%
- 37 opérations d'assistance aux biens (MAS) - 2009 : 25, +48%
- 127 opérations DIVERS - 2009 : 104, +22%

### Navires impliqués



### Résultat sur les personnes

- Personnes impliquées: 438 (214 en 2009) dont,
- secourues: 133 (165 en 2009)
- Blessées: 10 (10 en 2009)
- Disparues: 11 (5 en 2009)
- Décédées: 7 (4 en 2009)

=> La moitié des décès et disparitions ne sont pas liés à des activités maritimes

### Evolutions

- Rénovation des équipements et des locaux ;
- Transfert de Mahina Radio : un bilan positif ;
- Perspectives du 2<sup>ème</sup> semestre 2011 : transfert au CMC PF.



## Fédération d'entraide Polynésienne de sauvetage en mer

- Création le 18 novembre 2009
- Aujourd'hui : Plus de 200 adhérents et 150 navires identifiés ;
- Un nouveau bureau exécutif élu depuis le 24 janvier 2011 ;
- Recherche de soutien financier auprès de sponsors ;
- Projets : Reconnaissance d'intérêt général et partenariat avec la SNSM et la FPS.

## La FEPSM recherche des bénévoles !



## III. Bilan Sécurité en mer 2010

### Loisirs nautiques

- **1800** permis côtiers et **240** permis hauturiers délivrés ;
- **1394** embarcations contrôlées ;
- **30** clubs de plongée contrôlés ;
- 21 ADD dénombrés par SAMU PF ;
- **1435** infractions constatées aux règles de sécurité ;
- **315** PV dont **19** liés à la législation pêche.

### Professionnels de la mer

- 1054 visites de sécurité ;
- 29 contrôles navires à passagers (capacité passagère maximale vérifiée) ;
- 18 audits réalisés dans le cadre des réglementations sécurité / sûreté des armements maritimes et 13 contrôles réalisés dans le cadre du Port State Control ;
- 17 contrôles des navires transporteurs de matières dangereuses ;
- **Renforcement des actions de prévention et de répression pour 2011.**

## IV. Bilan Surveillance de Zone économique exclusive 2010

### Gendarmerie nationale

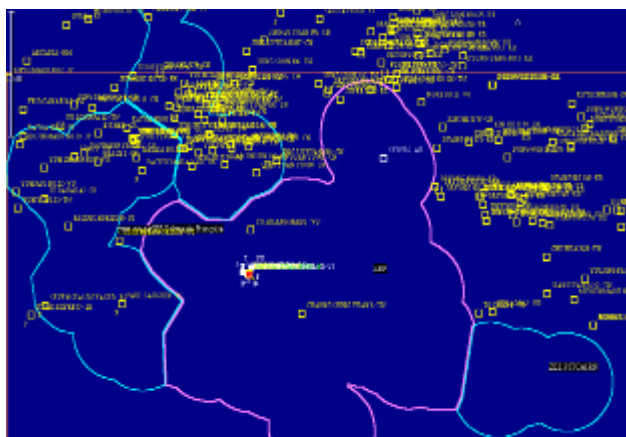
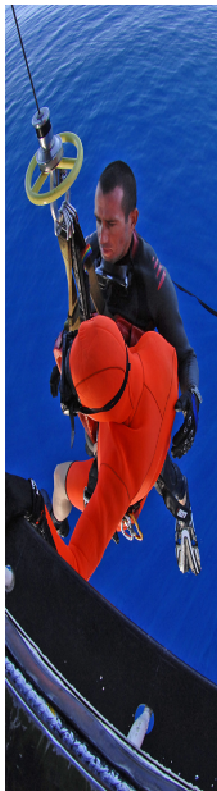
- **782** sorties dont **564** pour la Brigade Nautique ;
- **59** sorties d'assistance et secours + **30** missions subaquatiques ;
- **1394** contrôles d'embarcation dont **141** pêcheurs ;
- **1435** infractions constatées dont **315** PV ;
- **25** décès dont **19** noyades à proximité immédiate du rivage ;
- **Equipement de sécurité aux normes et comportement responsable vous sauveront la vie.**

### Douanes

- **18** missions réalisées, **222** navires contrôlés, **150** jours de mer et **11000** km parcourus ;
- **408** heures dédiées à la surveillance des pêches, **5** navires entièrement contrôlés ;
- Coopération inter-administration et participation à la sécurité de la navigation ;
- **16** actions de sauvetage en mer pour **7** personnes secourues.

## Forces armées de Polynésie française

- 100 vols (355 heures) dédiés à la surveillance maritime ;
- 25 missions de surveillance de la zone économique exclusive (ZEE) ;
- 28 navires contrôlés au cours de missions de surveillance et de police des pêches pour 1245 heures de mer en ZEE polynésienne et 116 heures de mer dans les ZEE des Etats voisins ;
- Les FAPF engagées dans l'action régionale de contrôle des pêches : Tautai (juin 2010) et Kuru Kuru (novembre 2010) ;
- L'importance des surfaces à couvrir et la réduction des moyens de surveillance commandent une **optimisation des outils fondée sur l'inter administration au service de laquelle la marine nationale met à disposition ses capacités hauturières** (embarquement de personnel des douanes, gendarmerie et affaires maritimes sur le P400 « La Railleuse » en octobre 2010).



L'image ci-contre illustre la situation maritime suivie quotidiennement par le CMC. On peut noter :

- La pression exercée à l'extérieur de notre ZEE par les navires de pêche étrangers (pistes de couleur jaune) au nord de la Polynésie française et à l'est des Marquises ;
- Le vide dans la ZEE polynésienne qui résulte de la présence dissuasive des moyens aéro-navals de patrouille.

## V. L'avenir de l'Action de l'Etat en Mer

### Le Centre Maritime Commun

Le CMC PF **expérimente** à l'échelle locale la création de la **fonction garde-côtes** qui s'inscrit dans la stratégie nationale pour la mer et les océans (**Livre bleu** adopté par la France en 2009).

Avec le CMC, la Polynésie est **pionnière** en matière de **mutualisation** et **optimisation** des moyens dévolus à l'action de l'Etat en Mer. Son modèle a vocation à s'exporter aux autres bassins d'outre-mer.

Fondé sur la **colocalisation** du MRCC et du Centre opérationnel du Taone, le CMC PF assure une **veille permanente**, une **tenue de la situation maritime** et offre un **plateau commun** à toutes les administrations pour la conduite des opérations, dans un souci de **synergie** des structures et de **partage de l'information**.

### Dernier rendez-vous Etat/Pays 7 décembre 2010, prochain juillet 2011

